

tance de sa charge fort diminuée, donna sa démission et descendit à Québec avec les chefs outaouas. Ces Sauvages venaient dire à Frontenac qu'ils ne reviendraient plus à Montréal si les Français se retiraient de l'Ouest et ne leur apportaient plus de marchandises.

Le Mémoire qui rapporte ces discours ajoute que si les Sauvages mettent leur menace à exécution la colonie perdra tout le commerce des pel'eteries et qu'on verra les tribus qui ont si puissamment contribué à la défendre tourner leurs armes contre elle.

Comme on pouvait s'y attendre, Cadillac accourut au secours des autorités et déclara sans hésitation qu'il avait trouvé la solution du problème : c'était d'établir un poste à Détroit. Il se pourrait bien que Cadillac eût emprunté cette idée à d'autres. Il existe encore un mémoire d'un certain sieur de Charron, dans lequel l'établissement d'une colonie sur la rivière Détroit est préconisé comme un moyen de détourner les habitants de la chasse du castor, de faire naître des manufactures d'étoffes, de toile, de chaussures et d'autres objets. Mais Cadillac était passé en France ; il avait embelli un si simple projet de tous les rêves de sa fertile imagination et mettait tout en œuvre pour attirer l'attention de la cour. Il réussit.

Le 27 mai 1699, le roi écrivit au gouverneur et à l'intendant pour leur communiquer les projets de Cadillac, ajoutant qu'il avait trouvé ses raisons plausibles et dignes d'être examinées sur les lieux. "En cas que cette proposition soit trouvée bonne et praticable, Sa Majesté veut qu'ils prennent dès lors les mesures nécessaires pour l'exécuter, aussitôt qu'ils en auront reçu l'agrément de sa Majesté."